



Carte de résident

Par Coco01

Bonjour,

Je suis en France depuis 10 ans j'ai eu une carte républicaine quand j'étais plus jeune mais à un moment j'ai eu un oqtf mais maintenant j'ai déjà eu deux fois une carte de séjour de 1 an je voudrais savoir si je pouvais demander la carte de résident 10 ans malgré mon oqtf et si mes 10 ans compte malgré mon absence de titre à un moment . J'ai aussi eu le bac et je vais su mon bts en ce moment .

Merci de vos réponses